



**Compte rendu de la séance  
du conseil municipal du  
28 septembre 2020 à 19h**

**Date de convocation** : 22 septembre 2020

**Président** : Fabienne Simian, Maire

**Présents** : Marc Aubert, Guillaume Bernard, Marina Brezzo, Christian Bochaton, Joël Chabanas, Jacques Holz, Claire Poncet, Alain Ramousse, Marie-Christine Rey, Fabienne Simian

**Absent excusé** : Sébastien Giliotti,

**Secrétaire de séance** : Alain Ramousse

Ouverture de séance.

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

---

**1. Délibération** - Convention assistance retraite CNRACL 2020-2022 par le Centre de Gestion de la Drôme

---

Madame la maire explique que le CDG 26 propose son aide pour la réalisation des dossiers de retraite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte d'adhérer à ce service et autorise la maire à signer tous les documents si rapportant.

---

**2. Délibération** - Convention de partenariat pour l'intervention d'un ACFI auprès du CDG 26

---

Madame la maire explique que chaque commune doit nommer un Agent Chargé d'assurer la Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Le CDG 26 propose ce service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte d'adhérer à ce service et autorise la maire à signer tous les documents si rapportant. Le coût est de 300 euros la journée pour l'année 2020.

---

**3. Délibération** - Subventions aux associations

---

Madame la maire explique que dans le cadre des crédits votés au budget primitif 2020 (500 € à l'article 6574), les associations peuvent bénéficier, sur demande, d'une subvention attribuée par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

- d'attribuer la subvention à l'association de la chasse de la commune d'Eyzahut pour un montant de 100 € selon le vote suivant : 5 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions,
- d'attribuer une subvention à l'ADMR Cléon d'Andran d'un montant de 150,00 € selon le vote suivant : 9 voix pour, 1 voix contre

---

#### 4. **Délibération** - Désignation d'un délégué et son suppléant pour la Commission Locale d'Information Cruas-Meysse

---

Madame la Maire rappelle que conformément à l'arrêté inter-préfectoral n°072018-09-26-002 du 26 septembre 2018 portant approbation du périmètre du Plan Particulier d'Intervention autour du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cruas-Meysse, notre commune est membre de droit de la Commission Locale d'Information (C.L.I.) au titre du collège des élus. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents désigne :

Titulaire : Monsieur Guillaume BERNARD et Suppléant : Monsieur Christian BOCHATON.

---

#### Retours du maire

---

SIVU, problème de paiement des cotisations pour une commune.

Commissions intercommunales :

- Culture et Solidarité (Marie-Christine REY), présentation de la commission, subvention à l'école de musique, Action de la MSA vers les anciens.
- Déchets (Jacques HOLZ), présentation de la commission, la redevance incitative, groupe de travail ouvert aux habitants, facture adressée en fin d'année.
- Tourisme et Patrimoine (Alain RAMOUSSE), présentation des nouveaux membres et objectifs de la commission.

Compteur d'eau, relevé la semaine 41 soit du 5 octobre au 09 octobre 2020.

Remboursement anticipé d'une partie du prêt à court terme concernant les travaux place de l'église.

Convention avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, obsolète depuis mai 2020. Un arrêté pourra interdire l'escalade.

Restaurant : 1 proposition pour les 4 mois d'été – 1 proposition déjà entendue– 1 proposition à étudier.

Résumé des travaux des différentes commissions citoyennes dans le bulletin municipal.

Livraison pour l'association « les 7 familles » au local du camping 1 fois par trimestre, convention établie avec la commune.

Recherche d'un agent recenseur pour début 2021.

Information sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Clôture de la séance du conseil municipal à 21h20.